La revue municipale

Vol. 8, nº 3 - Hiver 2018-2019

L'ÉTOILE

Municipalité de **Sainte-Anne-des-Lacs**

Joyeuses fêtes

et nous vous souhaitons santé, bonheur et réussite pour l'année 2019.

Crédit photo Andrée Bouchard

Fermeture des bureaux municipaux

Du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019 inclusivement. La collecte des **matières organiques se tiendra le mercredi 26 décembre** au lieu du mardi 25 décembre

Joyeuses fêtes!

COURS ET PLAISIRS D'HIVER

Les chroniques de nos services

www.sadl.qc.ca | 450 224-2675

La nature à l'état pur!

Billet de la **mairesse**

Quelle belle année que fût 2018

À la fin de l'année il est temps de refléter sur ce que nous avons accompli durant l'année et laissez-moi vous dire que nous en avons accompli beaucoup cette année, dont :

- La conclusion d'une entente pour la construction du complexe sportif;
- l'adoption du règlement sur la gestion des bacs de matières résiduelles (petit rappel pour garder un impact visuel minimal). Nous avons encore du travail à faire pour y arriver et les citoyens aussi !;
- L'ajout de conteneurs semi-enfouis derrière l'hôtel de ville et au Parc Parent ainsi que l'installation d'un système de caméras de surveillance à ces endroits;
- L'installation d'un prototype de borne sèche amovible au Lac Saint-Amour ;
- L'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques à l'hôtel de ville.

Durant les fêtes, il est temps de partager et offrir du temps à tous nos proches, mais c'est aussi le temps de partager avec ceux dans le besoin. Profitez de l'occasion en participant à La Guignolée qui se tiendra le 8 décembre prochain, une activité organisée par le Club Optimiste depuis 27 ans maintenant. Donnez généreusement pour qu'un plus grand nombre de personnes puissent passer de très joyeuses fêtes.

Je tiens à vous rappeler que les dîners communautaires offerts par l'organisme Soupe et compagnie des Pays-d'en-Haut ont lieu les premiers mercredis du mois au Centre communautaire. Joignez-vous à nous pour cette belle activité qui vise à briser l'isolement. Les repas vous sont offerts pour la modique somme de 6 $ et vous pourrez les savourer en bonne compagnie.

Encore cette année, la Municipalité s'agrandit rapidement avec l'arrivée de beaucoup de jeunes familles. J'espère qu'en 2019 il y en aura bien d'autres qui viendront s'installer dans notre belle communauté. Voir plus d'enfants qui grouillent dans les parcs et qui apportent cris de joie et rires, voilà ce que je souhaite pour l'année à venir, et bien d'autres encore!

Pour ces derniers jours qui compléteront l'année 2018, le Conseil se joint à moi pour vous souhaiter une année qui se terminera en force et une nouvelle année 2019 pleine de santé et de petites et grandes joies.

Monique Monette Laroche

CONSEIL municipal

Monique Monette Laroche, mairesse
mairie@sadl.qc.ca

Jean Sébastien Vaillancourt
Conseiller du district #1
jsv.sadl@gmail.com

Serge Grégoire
Conseiller du district #2
serge.gregoire99@gmail.com

Luce Lépine
Conseillère du district #3
llepine.sadl@hotmail.com

Normand Lamarche
Conseiller du district #4
nlamarche.sadl@gmail.com

Catherine Hamé-Mulcair
Conseillère du district #5
catherinehamemulcair@gmail.com

Sylvain Harvey
Conseiller du district #6
sylvainharveysadl@gmail.com

Administration

Taxes 2019

Si vous aimeriez recevoir votre compte de taxes municipales 2019 par voie électronique, vous devez nous transmettre votre adresse courriel d'ici au 18 décembre 2018 et il nous fera plaisir de vous transmettre votre compte de cette façon.

Modes de paiement :
Internet, débit bancaire, chèque ou argent comptant.
Nous vous invitons à privilégier le paiement électronique, vous éviterez ainsi l'attente au comptoir. Pour faire votre paiement par voie électronique, vous devez inscrire votre numéro de matricule; soit les 10 chiffres situés en haut à droite de votre compte de taxes, sans les traits d'union, et vous devez compléter la case avec des zéros. Pensez à inscrire chacun de vos paiements en concordance avec les matricules auxquels ils sont associés.

Par carte débit bancaire ou argent comptant : au comptoir de l'hôtel de ville : 773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs.

Par chèque : au comptoir de l'hôtel de ville ou vous pouvez déposer vos chèques dans la boîte aux lettres extérieure de l'hôtel de ville. ✶

Travaux publics

IMPORTANT : Bien placer les bacs pour faciliter le déneigement
Si vos bacs roulants à déchets, matières recyclables et organiques ne sont pas bien positionnés ils pourraient être renversés ou brisés par les déneigeuses. Le Service des Travaux publics vous suggère de les placer dans votre entrée à un minimum de 3 pi du banc de neige. Les poignées et les roues doivent être en direction de la maison. En conclusion, soyez vigilants à ce que les bacs n'empiètent pas sur la voie publique.

ENTRETIEN DES PONCEAUX
Nous vous demandons d'enlever les feuilles qui peuvent obstruer votre ponceau pour éviter qu'il ne gèle.

STATIONNEMENT INTERDIT SUR LES CHEMINS PUBLICS
Finalement, nous vous rappelons que le stationnement sur les chemins publics est interdit en tout temps et surtout pendant l'hiver. Votre collaboration est importante pour ne pas ralentir le travail des déneigeuses. En cas de non-respect de la réglementation, un avis sera déposé sur le pare-brise de votre véhicule. Celui-ci sera suivi d'un constat d'infraction en cas de récidive.

En cas de problème concernant le déneigement des chemins, vous pouvez communiquer avec :
Le Service des Travaux publics :

Par téléphone : 450 224-2675 poste 228
Par courriel : travauxpublics@sadl.qc.ca
Par Internet, www.sadl.qc.ca, section « Requête »

Notez que l'entretien du chemin Sainte-Anne-des-Lacs, de la Route 117 jusqu'au chemin Fournel, est sous juridiction provinciale. Ce chemin n'est pas entretenu par la Municipalité. Vous pouvez joindre le ministère des Transports du Québec en composant le 450 569-7414 poste 0 ou par internet : https://www.mtq.gouv.qc.ca/nous-joindre/Pages/default.aspx ✶

NOUVEAU

Une borne de recharge pour véhicules électriques est maintenant installée devant l'hôtel de ville.

Service Sécurité incendie

Plan familial D'URGENCE

La nature ne pardonne pas !
Ne soyez pas à sa merci !

Le verglas, les vents violents, les tempêtes de neige ne sont que des exemples de risques potentiels pouvant survenir l'hiver et ainsi occasionner des pannes de courant de longue durée.

En cas de situation d'urgence, êtes-vous prêt ?

Un **plan familial d'urgence** est très utile en cas de danger. Prenez quelques minutes pour préparer le vôtre. C'est si simple !

- Ayez chez vous en tout temps une trousse d'urgence qui contient les articles essentiels pour subvenir aux besoins de première nécessité de votre famille pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence.
  - o Eau potable (2 litres par personne par jour, pour au moins 3 jours);
  - o Nourriture non périssable;
  - o Ouvre-boîte manuel;
  - o Radio à piles;
  - o Lampe de poche;
  - o Trousse de premiers soins;
  - o Chandelles, briquet et/ou allumettes.
- **Dressez une liste de coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence** – membres de votre famille, garderie, école, municipalité, etc.
- Faites le plan d'évacuation de votre maison.
  - o Les sorties de secours;
  - o Les trajets pour se rendre aux sorties de secours;
  - o Le point de rassemblement situé à l'extérieur;
  - o L'emplacement des avertisseurs de fumée, de monoxyde de carbone (CO) et des extincteurs portatifs.
- À la maison, sachez comment couper l'eau, l'électricité et le gaz, s'il y a lieu.
- **Planifiez un itinéraire pour quitter votre quartier.** Prévoyez un autre chemin au cas où des routes seraient impraticables. Pour votre sécurité, n'oubliez pas de signaler aux responsables des mesures d'urgence de votre municipalité que vous avez quitté votre domicile et l'endroit où vous logez.
- **Dressez un inventaire de vos biens, avec preuves d'achat, photos ou bandes vidéo.** Conservez ces documents et une copie de vos polices d'assurance habitation et automobile à l'extérieur de votre domicile en lieu sûr, au bureau par exemple.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de la Sécurité incendie au poste 227.

Les cendres CHAUDES

Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

Comment vous en débarrasser

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.

N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.

- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.
- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tels le bac de matières organiques ou la poubelle. À cet effet, consultez également les recommandations de votre municipalité.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone ; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.

Loisirs et Culture

Bibliothèque

Décembre : À partir du 11 décembre, la bibliothèque fera des prêts-surprises pour Noël.
Janvier : Pourquoi ne pas venir emprunter un jeu ou un casse-tête pour contrer la morosité de l'hiver? Une variété de jeux pour tous les âges sont disponibles pour le prêt.
Février : Venez découvrir les coups de cœur des abonnés !
Mars : Durant la semaine de relâche du 4 au 8 mars, la bibliothèque sera ouverte tous les jours de la semaine (du lundi au vendredi). Une activité spéciale pour enfants sera organisée le jeudi 7 mars.
Avril : Réception de l'échange : Venez voir nos nouveaux titres!

LES HEURES DU CONTE SE POURSUIVENT !

Pour les enfants de 3 à 5 ans : Les dimanches à 10 h : 16 décembre (Spécial Noël), 20 janvier, 17 février, 17 mars et 14 avril.
-**Pour les enfants de 6 à 8 ans :** Les vendredis à 16 h 30 : 7 décembre (Spécial Noël avec bricolage), 18 janvier, 15 février, 15 mars et 12 avril.

De nouvelles activités s'ajouteront au cours de l'année 2019. Pour en connaître l'horaire, consultez notre site internet : http://www.mabibliotheque.ca/sainte-anne-des-lacs

Horaire de la PATINOIRE

Petits rappels : les patinoires sont ouvertes de 9 h à 22 h et la saison débute autour du 15 décembre; la petite patinoire est utilisée pour le patinage libre seulement, donc aucune partie de hockey n'y est permise. Ni alcool ni animaux ne seront tolérés EN TOUT TEMPS sur le site.

Différentes plages horaires sont réservées aux activités, veuillez vous référer au panneau à l'entrée de la patinoire.

Bonne saison!

LE SOUS-SOL DE LA BIBLIOTHÈQUE EST UN LOCAL MIS À LA DISPOSITION DES PATINEURS

LE 24 DÉCEMBRE,
La patinoire sera fermée dès 17 h

La Fête des Boules de Neige

ET ACTIVITÉS DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

Nouveauté!
LA FÊTE AURA LIEU AU PARC HENRI-PIETTE
16 FÉVRIER 2019

Les programmations seront dans vos boîtes aux lettres à la fin janvier. Pleins de belles surprises vous attendent !

LIGUE HOCKEY INTER MUNICIPAL

Tu veux jouer au hockey, apprendre des stratégies de jeu, te faire des amis?

Ce programme offre la chance aux enfants âgés de 5 à 15 ans de jouer au hockey dans leur communauté sur une patinoire extérieure!
Le programme de hockey met l'emphase sur l'esprit d'équipe, le plaisir et la participation des enfants. Les parties ont lieu à la patinoire municipale, à l'exception de quelques classiques et matchs inter-municipaux, à travers la MRC.

INSCRIS-TOI : **Inscription du 10 décembre 2018 au 7 janvier 2019**
Via internet : www.sadl.qc.ca sous l'onglet « inscription »

5-6 ans : pratiques les mardis de 18 h à 19 h 30
7-10 ans : pratiques les lundis et parties les jeudis
11-13 ans : parties amicales les mercredis de 18 h à 19 h 30
14-16 ans : parties amicales les mercredis de 19 h 30 à 21 h

Coût 25 $ par enfant résident / 35 $ pour les enfants non-résidents

Matériel OBLIGATOIRE : casque avec visière, protège-cou, coquille, gants, bâton, protège-tibia, patins, bouteille d'eau, vêtements confortables et chauds. Matériel suggéré: protège-coude, etc.
Le port de l'équipement complet est recommandé.
Début des parties le 14 janvier ou avant si dame nature le permet.

Club Optimiste
Sainte-Anne-des-Lacs

Le Club optimiste poursuit avec la même présidente cette année, soit madame Stéphanie Duval. Les membres du Club souhaitent la bienvenue à de nouveaux membres optimistes : mesdames Isabelle Laroche, Caroline Paquin et Fany Ondrejchak.

Le Club optimiste tiendra deux activités au mois de décembre :

LA GUIGNOLÉE LE SAMEDI 8 DÉCEMBRE où nous nous joindrons au Garde-manger des Pays-d'en-Haut. Responsable **Simon Laroche : 450 224-5776**.

PETIT RAPPEL POUR LES ENFANTS INSCRITS AU DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL LE DIMANCHE 9 DÉCEMBRE.
LE PÈRE-NOËL **vous recevra en matinée**.
Merci à nos partenaires!

Pour connaître les activités offertes par le Club optimiste pendant la semaine de relâche, veuillez surveiller vos courriels ou contacter la présidente du club.
Pour information ou inscription contactez Stéphanie Duval au 514 715-8734

Connaissez-vous ce que fait le Club optimiste ? C'est un organisme composé d'une trentaine de membres de tous âges qui désirent s'impliquer positivement auprès des jeunes de notre communauté.

Nous offrons un soutien financier pour la réalisation d'activités dans les écoles de notre région, nous organisons des activités pour les jeunes et enfin, nous travaillons de concert avec la Municipalité en ce qui concerne les activités municipales visant les jeunes.

Le Club optimiste est toujours à la recherche de gens voulant se joindre à l'équipe en place pour participer à l'élaboration de nouveaux projets ou la réalisation de ceux existants.

L'Amicale des aînés
Venez nous voir tous les mardis à partir du 8 janvier 2019 de 13 h à 17 h 30 au Centre communautaire. Parties de cartes, cours de danse, sorties et souper de fin d'année, etc. Pour devenir membre, le coût est de 20 $ par année.

Infos : André Beaudry, président 450 224-5347.

Santé Amicale de Sainte-Anne-des-Lacs
L'Amicale Santé de Sainte-Anne-des-Lacs vous invite à vous présenter à l'hôtel de ville le **deuxième lundi** de chaque mois, et ce, dès le lundi 8 janvier 2019 de 9 h 30 à 11 h 30 pour faire prendre votre tension artérielle, et, si vous le désirez, pour un test de dépistage du diabète. Une infirmière bénévole sera sur place pour rencontrer les gens. C'est un service GRATUIT de l'Entraide Bénévole des Pays-d'en-Haut ainsi que de la pharmacie Jean Coutu de Saint-Sauveur.
Infos : André Beaudry, 450 224-5347.

Repas communautaire
À tous les premiers mercredis du mois de janvier à juin. En janvier, le repas sera offert le deuxième mercredi, soit le 9 janvier.

Venez partager un bon repas complet dans une ambiance conviviale. **Contribution volontaire de 6 $.** Vous êtes invités de 11 h 30 à 13 h au CENTRE COMMUNAUTAIRE (1 chemin Fournel) de Sainte-Anne-des-Lacs. Cette activité s'adresse à tous. Pour toute information, contactez Madame Yolande Fortin au 450 224-1982 ou votre Service des Loisirs au 450 224-2675 poste 262.

SENTIER HISTORIQUE LOKEN

La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, de concert avec le groupe SOPAIR et le Club de plein air de Sainte-Anne-des-Lacs, a travaillé sur un projet de balisage et de signalisation sur le sentier historique Loken.

Vous pouvez emprunter un premier tronçon de ce sentier. Nous tenons à remercier tous les propriétaires qui par leur grande générosité permettent le passage sur leur propriété.

Stationnement et accueil dans le stationnement municipal près du Centre communautaire.

Ce sentier de près de 3 km est balisé et entretenu par des bénévoles citoyens. Vous pourrez y faire de la randonnée, de la raquette et du ski nordique.

Vous êtes propriétaire terrien et vous aimeriez que se développe un réseau? Contactez-nous.

CLUB de PLEIN AIR
SAINTE-ANNE-DES-LACS
www.pleinairsadl.org

SOPAIR

Bonne randonnée

PROCÉDURE d'inscription

Inscriptions
Les inscriptions débuteront le 10 décembre. Vous avez jusqu'au **7 JANVIER** pour vous inscrire à toutes nos activités, soit au www.sadl.qc.ca ou en personne au Service des Loisirs. L'inscription en ligne vous permettra de consulter vos reçus et de les conserver pour vos impôts. Aucune inscription ni paiement ne seront pris par les professeurs. Pour toute question, contactez le Service des Loisirs au 450 224-2675 poste 262.

Tarification
La tarification pour les non-résidents est de 10 % de plus pour chaque cours.

Mode de paiement
Après avoir complété votre inscription en ligne, veuillez nous faire parvenir un chèque à l'ordre de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs au 773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs, Québec, J0R 1B0 **DATÉ DU 7 JANVIER 2019**.

Remboursement
Il est possible d'obtenir un remboursement si une demande écrite est transmise au Service de la comptabilité au moins sept jours avant le début des activités. Des frais de 20 $ seront exigés. Aucun remboursement après le début des cours, sauf en cas d'incapacité médicale; dans un tel cas, sous présentation d'un certificat médical, les frais d'inscription seront remboursés au prorata des cours suivis et des frais de 20 $ seront retenus.

ENTENTE intermunicipale

Une entente intermunicipale entre les villes et municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces sept municipalités de s'inscrire aux **activités offertes dans cette entente**, sans aucune tarification non-résident.

ADULTES

Atelier culinaire :Sainte-Adèle
Atelier de confection artisanale de chocolat : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Centre de conditionnement physique : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Chorale Sainte-Anne-des-Lacs :
Comment utiliser son IPad : Sainte-Anne-des-Lacs
Conversation anglaise : Sainte-Anne-des-Lacs
Danse contemporaine (17 ans et +) : Morin-Heights
Danse gitane : Piedmont
Danse orientale (baladi) : Piedmont
Détente et méditation : Sainte-Anne-des-Lacs
Entraînement de boxe olympique : Saint-Sauveur
Entraînement Circuit en plein air : Piedmont
Espagnol (tous les niveaux) : Sainte-Adèle
Espagnol débutant niveau 1 et 2 : Morin-Heights
Essentrics : Morin-Heights
Essentrics en douceur : Morin-Heights et Saint-Adolphe-d'Howard
Gym douce plus : Piedmont
Introduction à la photographie : Morin-Heigths
Judo : Saint-Sauveur
Leçon individuelle de piano ou de chant : Saint-Sauveur
Méditation : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Mise en forme et mieux-être : Piedmont
Musclez vos méninges : Sainte-Adèle
Peinture et créativité : Morin-Heights et Saint-Adèle
Pleine conscience : Saint-Sauveur
Qi Gong : Sainte-Adèle
Raffermissement express : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Raquette et yoga : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Souplesse, force et mobilité 50+ : Saint-Adolphe-d'Howard
Tai Chi (style Yang et style Wù) : Sainte-Adèle
Taijifit (flow) : Saint-Adolphe-d'Howard
Yoga débutant : Saint-Adolphe-d'Howard
Yoga et méditation : Morin-Heights
Yoga Kundalini : Saint-Adolphe-d'Howard
Yoga pour tous : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Yoga thérapeutique : Saint-Sauveur
Yoga Vini : Saint-Adolphe-d'Howard
Yoga sur chaise 50+ : Saint-Adolphe-d'Howard
Yoga 50+ : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Zumba : Sainte-Anne-des-Lacs

JEUNES

Atelier d'arts : Saint-Adolphe-d'Howard
Atelier de confection artisanale de chocolat : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Auto-défense : Sainte-Adèle
Chorale : Sainte-Anne-des-Lacs
Danse contemporaine : Sainte-Adèle
Danse créative (3-5 ans) : Sainte-Adèle
Danse de la fée (3-5 ans) : Sainte-Adèle
Danse écossaise (6 ans et +) : Morin-Heights
Danse Hip-Hop Élite (9-13 ans) : Sainte-Adèle
Entraînement de boxe olympique : Saint-Sauveur
Hockey cosom : Sainte-Adèle
Initiation à la comédie musicale : Saint-Adolphe-d'Howard
Judo : Saint-Sauveur
Leçon individuelle de piano ou de chant : Saint-Sauveur

PARENTS/ENFANTS

Atelier de confection artisanale de chocolat : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Atelier de fabrication de capteurs de rêves : Saint-Sauveur
Atelier de confection de biscuits : Saint-Sauveur
Initiation au patinage (2-3 ans, 4-5 ans, 6-7 ans) : Sainte-Adèle
Yoga : Saint-Adolphe-d'Howard et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Pour information

Morin-Heights :	450 226-3232, poste 132 morinheights.com
Piedmont :	450 227-1888, poste 223 piedmont.qc.ca
Saint-Adolphe-d'Howard :	819 327-2626, poste 222 stadolphedhoward.qc.ca
Sainte-Anne-des-Lacs :	450 224-2675, poste 225 sadl.qc.ca
Sainte-Adèle :	450 229-2921, poste 244 ville.sainte-adele.qc.ca
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson :	450 228-2543, poste 221 lacmasson.com
Saint-Sauveur :	450 227-2669, poste 420 ville.saint-sauveur.qc.ca

SIMPLE ET ACCESSIBLE $

PROGRAMMATION DES COURS

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU'AUCUN COURS N'AURA LIEU LORS DE LA SEMAINE DE RELÂCHE : DU 4 AU 9 MARS 2019

Vous avez des suggestions de cours ou d'autres activités? Écrivez-nous! loisirs@sadl.qc.ca

NOM DU COURS	DATE DE DÉBUT FIN DE SESSION	NOMBRE DE COURS/SESSION	JOUR	HEURE	ENDROIT	PUBLIC CIBLE	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT	ENTENTE INTERMUNICIPALE	REMARQUE(S)
Activité Karaoké	16 janv.	1	Mercredi	13 h à 16 h	Centre communautaire	Adultes	10 $	11 $		Amoureux du karaoké? Cette activité est pour vous.
Aquarelle débutant Professeur : René Dion	15 janv. au 9 avril	12	Mardi	9 h à 12 h	Hôtel de ville	Adultes	242 $	266 $		Aucune expérience Matériel aux frais de l'étudiant.
Aquarelle intermédiaire 1 Professeur : René Dion	14 janv. au 8 avril	12	Lundi	9 h à 12 h	Centre communautaire	Adultes	242 $	266 $		1 à 3 ans d'expérience Matériel aux frais de l'étudiant.
Aquarelle intermédiaire 2 Professeur : René Dion	15 janv. au 9 avril	12	Mardi	12 h 45 à 15 h 45	Hôtel de ville	Adultes	242 $	266 $		4 à 5 ans d'expérience Matériel aux frais de l'étudiant.
Aquarelle avancée Professeur : René Dion	14 janv. au 8 avril	12	Lundi	12 h 45 à 15 h 45	Centre communautaire	Adultes	242 $	266 $		5 ans et plus d'expérience Matériel aux frais de l'étudiant.
Chorale de Sainte-Anne-des-Lacs Professeur : Johanne Ross du Groupe choral Musikus vivace	14 janv. au 25 mars	10	Lundi	19 h à 21 h	Centre communautaire	Adultes	75 $		X	Le chant choral est un excellent outil pour se garder en forme. Vous voulez en faire l'expérience, cet atelier est pour vous.
Chorale des Jeunes de Sainte-Anne-des-Lacs Professeur : Thérèse Simard	18 janv. au 12 avril	12	Vendredi	15 h 30 à 17 h	Centre communautaire	Enfant/Ados	70 $		X	Votre enfant ou ado aime chanter et souhaiterait participer à une activité de groupe plaisante et fort stimulante.
Comment Utiliser son IPad Professeur : Jean-Pascal Lion	16 janv. au 10 avril	12	Mercredi	10 h à 12 h	Centre communautaire	Adultes	75 $		X	Ce cours va vous apprendre à utiliser cette incroyable tablette. Vous verrez quels sont les gestes utiles, les applications incluses, les configurations, etc.
Conversation anglaise Professeur : Meredith Marshall	16 janv. au 27 mars	10	Mercredi	13 h à 14 h	Salle Laurent Brisebois (caserne)	Adultes	75 $		X	Nécessite un vocabulaire de base pour être en mesure de converser.
Danse en ligne débutant 1 Professeur : Monique Desparois	16 janv. au 10 avril	12	Mercredi	9 h 30 à 10 h 30	Centre communautaire	Adultes	60 $	66 $		Aucune connaissance de la danse en ligne ou des pas codifiés.
Danse en ligne débutant 2 Professeur : Monique Desparois	16 janv. au 10 avril	12	Mercredi	10 h 30 à 11 h 30	Centre communautaire	Adultes	60 $	66 $		Connaissance de base de la danse en ligne et des pas codifiés.
Détente et méditation Professeur : Camille Proulx	15 janv. au 9 avril	12	Mardi	19 h 30 à 20 h 30	Centre communautaire	Adultes	75 $			Exercices de détente et de méditation variés ayant pour but de vous relaxer et de vous donner des outils pour le faire dans votre quotidien.
Karaté familial Professeur : Lorenzo D'Anna	19 janv. au 30 mars	10	Samedi	10 h à 12 h	Centre communautaire	Adultes et enfants	75 $ Des frais d'affiliation de 10 $ par session sont payables à l'inscription. Prévoir l'achat du kimono.		X	Cours affilié à la fédération des jeux du Québec. Kimono aux frais du participant. Les enfants de 3 à 7 ans doivent être accompagnés d'un adulte participant. 1 participant = 1 inscription.
ZUMBA Professeur : Meredith Marshall	16 janv. au 27 mars	10	Mercredi	10 h à 11 h	Salle Laurent Brisebois (caserne)	Adultes	75 $		X	Vêtements et chaussures de sport, bouteille d'eau et petite serviette.
Coupons pratique libre	En tout temps		Selon votre horaire		Là où le cours choisi se donne	Tout le monde	1 coupon : 10 $	Livret : 100 $ (10 coupons)		Les coupons sont valides pour une heure de cours. Pour un cours de deux heures, vous devez donner 2 coupons.

NOUVEAUTÉ! **La pratique-libre et l'accessibilité au cœur de notre programmation : Vous pourrez vous procurer des coupons afin de pratiquer certaines activités aux journées et heures que vous désirez selon les disponibilités ! ***Notez que l'inscription à la session demeure également disponible. Les cours qui seront offerts en pratique-libre seront : Anglais conversation, Aquarelle Avancé, Aquarelle Débutant, Aquarelle Intermédiaire 1, Aquarelle Intermédiaire 2, Comment utiliser son Ipad, Danse en ligne Débutant 1, Danse en ligne Débutant 2, Détente et Méditation, Karaté, Zumba.**

Un moment historique pour le plein air à Sainte-Anne-des-Lacs

Héritage Plein Air du Nord (HÉPAN) est heureux d'annoncer l'acquisition d'une propriété forestière de 29 hectares, pièce maîtresse de ce qui porte maintenant le nom de **forêt Héritage**. Cette première acquisition est située dans un territoire de plus de 200 hectares de milieux naturels peu perturbés, entre la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs et la ville de Prévost, dans les Laurentides.

On prévoit réaliser des travaux d'aménagement au cours des prochains mois afin d'améliorer l'accueil des visiteurs (kiosque, panneaux, carte à l'entrée du site et signalisation des sentiers). La Municipalité a mis la main à la pâte. Elle est devenue propriétaire du lot voisin de la forêt Héritage et aménage un stationnement sur son terrain pour les usagers des sentiers de la forêt Héritage.

HÉPAN est ravi du résultat de sa première collecte de fonds officielle ; plus de 200 000 $ ont été amassés auprès des membres et des utilisateurs seulement ! Cette contribution démontre bien la volonté de la population locale de participer à la conservation des milieux naturels à des fins récréatives et environnementales. Près de 50 000 $ de cette somme serviront à financer d'autres acquisitions dans le but de protéger davantage le secteur.

Héritage Plein Air du Nord tient à souligner l'apport financier des organismes suivants à ce projet :

> Environnement et Changement Climatique Canada (ECCC) dans le cadre du Programme de conservation des zones naturelles (PCZN), Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, Fondation Écho, Fondation de la faune du Québec, Boom box, Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut, Expresso Sport, Construction Alain Gaudreault et Valmont Wealth Management.

Nous remercions également Conservation de la nature Canada (CNC) pour sa gestion du PCZN. HÉPAN tient aussi à reconnaître la confiance que lui témoignent les quelques 20 propriétaires qui acceptent que les sentiers traversent leur propriété.

Héritage Plein Air du Nord (HÉPAN) est un organisme de bienfaisance à but non lucratif. Il est né de la volonté de résidents de Sainte-Anne-des-Lacs et de Prévost de protéger une forêt magnifique dont la valeur écologique est indéniable. On y pratique des activités de plein air depuis plus de 25 ans.

Pour plus d'information sur les organismes subventionnaires ainsi que sur nos nombreux donateurs, consultez le site Web de HÉPAN sous l'onglet DONATEURS : www.heritagedunord.org.

Communautaire

Suite à l'assemblée générale annuelle, le conseil d'ABVLACS s'est mis à la tâche pour trouver des bénévoles pour faire les analyses d'eau. Cette année, nous devions trouver des bénévoles pour chacun de nos 19 lacs ! En effet, nous avons pris la décision de faire des analyses approfondies sur tous les lacs cet été car plusieurs n'avaient pas eu d'analyses depuis 5 ans ! Lors de l'AGA les membres nous ont donné le mandat de consulter des experts afin de déterminer la fréquence recommandée pour les analyses des lacs. Nous avons les réponses et nous vous les présenterons à l'AGA le 1er juin 2019.

Vous pourrez aussi y voir les résultats du travail fait par notre agente de liaison, Josiane Dion, sur les herbiers aquatiques et les plantes aquatiques envahissantes.

En plus, nous présenterons nos projets pour 2019. Nous sommes très enthousiastes d'instituer notre nouveau volet éducatif pour les jeunes de Sainte-Anne-des-Lacs.

ABVLACS offre un déjeuner/causerie à l'automne pour remercier les chefs. Un gros merci à nos chefs de lacs pour votre engagement.

Êtes-vous membre ???
Votre adhésion nous aide à réaliser ces projets importants.

Vérifiez notre site internet
www.abvlacs.org et/ou facebook ABVLACS dès aujourd'hui !!!

Table des aînés
de la MRC des Pays-d'en-Haut

L'intimidation : **UN FAUX POUVOIR**

Dans les résidences ou regroupements de 55+, il y a souvent un petit groupe de 4-5 personnes qui imposent leur petit pouvoir en ciblant les plus naïfs et silencieux. Ces personnes peuvent « mener » la bâtisse; ils sont très créatifs et subtils dans la préparation de leur stratégie et de leur degré de méchanceté pour en arriver à isoler leurs victimes. Ils bâtissent une mauvaise réputation, passent des commentaires désobligeants pour isoler leur victime. Cette dernière devient vulnérable, paralysée et terrorisée au point de ne plus sortir de son appartement. Comment une faible minorité arrive à contrôler la majorité d'un groupe écœuré par la situation en instaurant un régime de terreur. Le faux pouvoir, c'est ça!

Malheureusement, la plus grande erreur de la majorité est de les sous-estimer et de les endurer trop longtemps. Devant la résistance verbale et la solidarité de la communauté envers les victimes, ce petit groupe d'intimidateurs se sent dépourvu et plusieurs fois déménagent. Le SILENCE donne encore plus de pouvoir à ces médiocres qui se sécurisent en écrasant les autres.

Pour régler les chicanes et les conflits entre aînés, l'aide d'un tiers – un médiateur – peut être nécessaire pour qu'ils apprennent ce qu'est le respect et comment créer et participer à un milieu de vie harmonieux. La ressource « Médiation et résolutions de conflits » peut vous y aider (téléphone : 450 602-6344 – consulter les Répertoire des ressources 55+ à votre Hôtel de ville).

Comité de communication de la Table des Aînés

Que font les éclaireurs de Prévoyance ?

Prévoyance envers les aînés des Laurentides est un organisme communautaire spécifiquement dédié à rejoindre les aînés vivant des situations de vulnérabilité par un réseau d'aide et de soutien bénévole composé d'éclaireurs et de sentinelles.

Compte tenu du vaste territoire desservi, nous sommes confrontés à la difficulté de rejoindre les aînés isolés qui n'utilisent pas les ressources existantes. Notre expérience nous permet d'affirmer qu'il peut être très difficile pour la personne aînée victime de maltraitance de dénouer les évènements bouleversants car l'humiliation, la peur ou la culpabilité peuvent être un frein à la demande d'aide puisque souvent, la victime connaît son abuseur.

Qui est le mieux placé pour **REPÉRER** les aînés vulnérables d'une municipalité que la coiffeuse, le pharmacien, la COOP de services ménagers, le centre d'action bénévole, la caissière à l'épicerie, le policier…C'est pourquoi le réseau d'**ÉCLAIREURS** permet de mobiliser et d'impliquer ces personnes présentes dans la communauté pour être « les yeux et les oreilles » de Prévoyance. Elles sont sensibilisées par la formation sur les signes associés à la maltraitance et peuvent repérer plus facilement les aînés à risque d'abus et, avec leur consentement, être référés à cet organisme.

Une fois référé, les sentinelles prennent le relais. Elles apportent soutien et assistance aux aînés éprouvant des inquiétudes. Elles les guident vers la ressource la plus apte à résoudre sa situation dans un environnement sain et sécuritaire.

Le réseau d'éclaireurs provenant des milieux communautaires, commerciaux et institutionnels est essentiel pour rejoindre plus d'aînés en difficulté. Et vous, si vous subissez ou connaissez quelqu'un qui vit de l'intimidation et de la maltraitance, n'hésitez pas à appeler – le tout est gratuit et confidentiel.

PRÉVOYANCE ENVERS LES AÎNÉS DES LAURENTIDES
1 844 551-6032

Urbanisme

En hiver, **SAVIEZ-VOUS QUE...**

- Retirer les moustiquaires et verrouiller les fenêtres évitera qu'elles se déforment, causant ainsi des infiltrations d'air et d'eau;

- Si vous faites affaire avec un déneigeur et que votre installation sanitaire est localisée près de votre entrée, identifiez bien son emplacement afin d'éviter toute circulation. Circuler sur une installation sanitaire peut l'endommager et ainsi nuire à sa fonctionnalité et causer des rejets dans l'environnement;

- Le chauffage représente plus de 50 % de votre consommation d'énergie. Des gestes simples peuvent réduire la consommation en chauffage, par exemple laissez les rayons du soleil entrer là où l'orientation de la maison le permet et fermez les stores ou rideaux la nuit pour retenir la chaleur des pièces;

- Voyez à colmater les infiltrations d'air, par exemple en calfeutrant le tour des fenêtres (Source Hydro Québec);

- Il existe des règlements pour corder le bois de chauffage. Par exemple, vos buches ne doivent jamais être entreposées de manière à obstruer les ouvertures (portes et fenêtres) de votre maison (voir règlement de zonage 1001);

- Dans le cas ou votre tuyauterie circule dans une cave de service, cette dernière doit être maintenue à des températures au-dessus de 10° Celsius.

- Il est permis d'installer vos abris temporaires à partir du 1er novembre, ils doivent être situés à plus d'un mètre d'une ligne de rue (emprise). L'abri doit être retiré le 1er mai.

- La SCHL a produit un guide d'entretien de votre maison. Plusieurs recommandations y sont formulées pour chaque mois. (ftp://ftp.cmhc-schl.gc.ca/chic-ccdh/Research_Reports-Rapports_de_recherche/Older17/CA1MH03H52F.pdf).

OYÉ OYÉ OYÉ
BONNE NOUVELLE!

Municipalité de **Sainte-Anne-des-Lacs**

CRE Laurentides
Votre réseau environnemental

Sondages et consultation publique pour la future politique environnementale

Étant généralement admis **qu'il existe un lien entre la qualité de l'environnement, la valeur économique d'un territoire et la qualité de vie des citoyens**, la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a compris l'importance de mettre la protection du milieu naturel au cœur de ses décisions et souhaite **se doter d'une politique environnementale**.

Vous avez un rôle À JOUER!

Des sondages et une consultation publique (un samedi en mai 2019) auront lieu pour les différents thèmes abordés dans la politique. C'est le moment pour vous d'indiquer ce qui est important à vos yeux et d'exprimer vos souhaits en matière d'environnement (gestion de l'eau, aménagement du territoire, changements climatiques, espaces verts, biodiversité, santé et environnement, matières résiduelles, etc).

Sondages pour vous

Des sondages portant sur la perception que vous souhaitez de votre municipalité et sur le contenu de la future politique environnementale sont à votre disposition pour connaître votre position. **C'est le temps d'exprimer votre opinion.** Les réponses sont confidentielles et ne sont pas partagées; la compilation des réponses sert à un bilan avec des pourcentages.

Où remplir le sondage?

Sur Internet :
- Lien disponible sur le site internet de la Municipalité

Sur papier :
- À la bibliothèque
- À l'Hôtel de ville

Avantages

◆

Une politique environnementale permet de gérer ses activités tout en protégeant son patrimoine naturel.

◆

Surveille et anticipe les impacts environnementaux et les coûts indirects de certaines actions

◆

Conserve les richesses d'un territoire

◆

Fait preuve d'engagement social pour les générations à venir.

EXISTENCE D'UN COMITÉ POLITIQUE ENVIRONNEMENT

Pour l'élaboration de ce projet il existe un excellent comité qui se rencontre régulièrement pour échanger, réfléchir, discuter, questionner et statuer sur les objectifs et les actions qui feront partie de cette future *Politique environnement*. Le conseil municipal reçoit des résumés pour donner leur approbation.
Les réunions de travail et la rédaction finale de la *Politique environnement* de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs sont sous la responsabilité du CRE Laurentides.

Ce comité est composé :

- de citoyens (sélectionnés et nommés par résolution du conseil municipal);
- de trois élus (un élu offrant une présence permanente et deux élus alternant leur présence);
- de la directrice du Service de l'Environnement;
- et des chargés du projet du CRE Laurentides.

CONSULTATION PUBLIQUE

Avant la rédaction finale, il y aura une consultation publique, un samedi en mai 2019. (SURVEILLEZ LA PUBLICATION) pour présenter aux Annelacois le fruit du travail du Comité. La parole sera aux citoyens, tous les commentaires et suggestions seront importants pour le produit final de la ***Politique environnement*** de la Municipalité. ✶

COMPOSTAGE RÉSIDENTIEL *même l'hiver*

Petit rappel

Le compost améliore naturellement la croissance des végétaux. Il amende et enrichit le sol, car il a des propriétés nutritives composées d'un peu d'azote, de phosphore et de potassium (moins de 2 %). Le compost n'est pas un engrais. Le compost ajouté au sol au printemps et à l'automne devient un terreau de qualité supérieure et biologique. Le succès du compostage est l'équilibre entre l'apport des matières vertes et brunes, et les soins apportés au composteur!

LE COMPOSTAGE L'HIVER = ENCORE PLUS FACILE !

Vous allez être heureux de savoir qu'il est pertinent de continuer à remplir son composteur même l'hiver! Oui, c'est tout à fait possible et même plus facile **sauf que**;

1) Moyennant une bonne volonté et un peu d'organisation avant la neige;

2) Effectivement vous avez raison le processus de dégradation sera certes ralenti (seulement à partir de -10^0 Celsius) car les micro-organismes sont moindres et/ou eux-mêmes temporisés! Par contre durant l'hiver le gel et les périodes de redoux brisent les structures moléculaires de la nourriture; donc dès le retour des chaleurs printanières, 95 % de l'enveloppe de la nourriture est dégradée;

3) Avant l'hiver, récoltez votre compost en vidant votre composteur - si vous en avez trop cela se conserve dans le garage ou cabanon pour le printemps prochain. Ainsi il y a plus de place dans le composteur pour déposer tout l'hiver les résidus alimentaires (matière riche en azote et eau aussi appelé matières vertes ou matières humides);

4) N'oubliez pas de conserver des feuilles mortes (matière riche en carbone aussi appelé matières brunes ou matières sèches) dans un sac afin de pouvoir les déposer dès les premières chaleurs du printemps dans votre composteur pour le rééquilibrer;

5) L'hiver, pas de brassage, seulement le remplir des résidus alimentaires;

6) Dans le composteur maison, pas de viande, pas de fromage, ni de produits laitiers. Par contre, ces produits sont acceptés dans le bac brun.

7) Au retour du printemps, recommencez et brassez.

Souvenez-vous

que le processus de compostage des matières organiques est naturel et correspond à un recyclage de grande utilité.

Saviez-vous que?

La matière organique (résidus alimentaires, feuilles mortes, gazon et autres matières compostables) soit 44 % des résidus générés correspondant à près de 184 kg/personne/année.

Saviez-vous que?

Étymologie de compost :

Mot latin qui veut dire?

MÉLANGER, METTRE ENSEMBLE

CE QUE VOTRE BAC NE VEUT PAS RECEVOIR EN CADEAU PENDANT LE TEMPS DES FÊTES...

CE QUE VOTRE BAC ADORE RECEVOIR PENDANT LE TEMPS DES FÊTES !

RECYC-QUÉBEC
Québec

Municipalité de **Sainte-Anne-des-Lacs**

www.sadl.qc.ca
450 224-2675

50%
BIOGAZ
Imprimé sur papier Cascades Kolland Opaque50

tricentris
centre de tri